

M. Ralph Stewart (Cochrane): Monsieur l'Orateur, la situation au Nigeria et au Biafra est certainement urgente. Elle pressait suffisamment il y a quelque temps pour réunir le comité des affaires extérieures en session d'urgence. Les députés du Nouveau parti démocratique ont plaidé éloquemment cette cause en décrivant la gravité de la situation au Nigéria. Néanmoins, c'est l'urgence du débat qui nous préoccupe ici et il appartient à Votre Honneur de décider si ce débat est assez urgent pour motiver l'ajournement des délibérations ordinaires de la Chambre.

Le comité des affaires extérieures est saisi de cette affaire, a-t-on dit. Bien qu'elle soit urgente il est intéressant de constater que les membres du NPD n'ont pas soumis de proposition concrète au comité.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je rappelle au député qu'il ne doit pas discuter des délibérations du comité lui-même.

M. Stewart (Cochrane): Je m'excuse, mais j'ai eu un moment de distraction. L'urgence du débat...

Une voix: Laissez-moi vous donner un coup de main.

M. Stewart (Cochrane): Je n'ai pas besoin de l'aide du député de la Nouvelle-Écosse.

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le député de Cochrane est en train de critiquer un député néo-écossais. Je suis moi-même de la Nouvelle-Écosse et je n'ai jamais offert d'aide au député. Je crois qu'il doit des excuses à tous les députés de Nouvelle-Écosse. Qu'il veuille bien préciser à qui s'adressent ses remarques.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. J'ai écouté les arguments pour ou contre la motion. Si un député veut traiter de l'aspect procédural de la motion, il a le champ libre. Je dois dire aux députés que, après avoir entendu les différents points de vue, je suis maintenant disposé à exercer ma prérogative et à rendre une décision. Je constate que le député de Winnipeg-Nord-Centre veut poursuivre le débat.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, à propos de l'urgence du débat, le président du Conseil privé, si j'ai bien suivi ses propos, a insisté sur deux points dont j'aimerais traiter dans l'ordre inverse. Son second point c'est que la question devrait être laissée au comité permanent

des affaires extérieures et de la défense nationale. Or le président du comité, le député de St. Paul's, a réfuté cet argument en disant que le comité ne pourra aborder la question avant la semaine prochaine au plus tôt. J'estime que l'affaire est urgente et j'entends par là qu'elle est urgente aujourd'hui, ce soir, cette fin de semaine.

Qu'il me soit permis d'ajouter que le comité n'a pas envoyé les avions Hercules. C'est le gouvernement qui s'en est chargé, après que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures eut annoncé la nouvelle à la Chambre. Il a été question de l'emploi des avions Hercules à la Chambre même. La motion n'a pas trait à l'ensemble du problème, mais seulement à l'emploi des avions qui ont été envoyés et qui ne servent pas aux fins mentionnées par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Tout porte à croire que ces avions seront ramenés; c'est là une éventualité qui créera une nouvelle urgence cette fin de semaine.

Comme le très honorable député de Prince Albert l'a justement dit, l'autre point soulevé par le président du Conseil privé s'appuyait sur une question de procédure. Selon lui, la question ne saurait être soulevée aux termes de l'article 26 du Règlement parce qu'elle pourrait être débattue une autre fois. Oui, monsieur l'Orateur, il se présentera d'autres occasions de débat; nous poursuivrons le débat sur le budget d'ici une semaine environ, ce qui est une occasion de plus. Mais comme tant de députés l'ont soutenu, l'urgence est immédiate. A mon avis, le député d'Egmont avait raison d'affirmer que nous pouvions nous fonder sur le commentaire 100 (2) de la quatrième édition de Beauchesne pour dire que l'affaire est si pressante que l'intérêt public en souffrirait si elle n'était examinée immédiatement.

Les députés de Greenwood et d'Egmont ont dit qu'on pouvait utiliser ces avions ce soir pour sauver des vies. La question ne se posera plus de la même façon si l'on doit en discuter la semaine prochaine ou celle d'après. A mon avis, donc, la question devrait être débattue dans cette enceinte, où elle a été soulevée et où elle a été discutée jusqu'ici. Le gouvernement, qui lui-même a envoyé les avions, est comptable au Parlement même.

De plus, à mon avis, nous n'aurons pas d'autre chance d'entamer ce débat. Nous ne pourrions pas le faire la semaine prochaine ni celle d'après. Il est urgent d'utiliser les avions ce soir, demain soir et dimanche soir pour transporter des provisions au Biafra. Il faut